





DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ESSONNE

*Communiqué de presse*

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

*Communiqué de presse*

EVRY, le 14/03/18

**Mise en place de numéros spéciaux, au sein de  
la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne, dédiés au  
prélèvement à la source et aux questions relatives à la campagne déclarative**

**➔ PRELEVEMENT A LA SOURCE**

Pour les questions relatives au Prélèvement à la Source, le numéro à contacter est le :

**0811 368 368**

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

(appel surtaxé 0,06 cts la minute + coût de l'appel)

**➔ CAMPAGNE DECLARATIVE**

La Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne informe ses usagers que durant toute la campagne déclarative, du 16 avril au 17 mai 2018, un **numéro de téléphone spécial est mis en place sur le département**.

Tout usager, désireux de poser une question d'ordre général est invité à composer le :

**01.69.47.18.96**

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

(numéro au tarif local)

Pour les demandes les plus complexes, les usagers particuliers sont invités à prendre contact avec nos services via leur messagerie sécurisée disponible sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ; ils peuvent également, à tout moment, y trouver tous les services en ligne et de nombreuses réponses à leurs questions d'ordre général ou personnel via leur espace Particulier.

